

Newsletter Hiver 2024



© Andrew Mayovsky

Dans l'immense tapisserie de la nature, chaque feuille et chaque branche raconte une histoire ancienne, tissée de mystères et de sagesse. Parmi ces récits verdoyants, le Buis (*Buxus sempervirens*) se dresse fièrement, un symbole de la force persistante et de la grâce silencieuse de la nature.

Vénéralisé depuis des millénaires dans de nombreuses cultures, le Buis n'est pas seulement un vestige du passé, il continue d'enrichir nos

paysages et nos jardins, tout en jouant un rôle écologique vital.

Cet article se propose de plonger dans le monde fascinant du Buis, en explorant son importance historique, culturelle et environnementale, et en découvrant pourquoi cette plante mérite notre admiration et notre protection.

Dans cet article, nous continuons la série des végétaux présents dans la réserve naturelle Hyzaekû que nous souhaitons mettre en avant et vous faire découvrir.

Des nouvelles de la réserve : le Buis

Le Buis est un arbuste très commun dans les parcs et jardins, il est taillé en toute sorte de formes. Il est en effet très utilisé pour l'art topiaire, cet art qui consiste à tailler les végétaux pour leur donner des formes particulières.

Mais, connaissez-vous le buis à l'état sauvage, ce petit arbuste aux nombreuses petites feuilles vert foncé ?

Le Buis est avant tout un arbuste indigène d'Europe, on le retrouve du sud-ouest du continent jusqu'aux Carpates environ. Des espèces voisines le remplacent dans le sud de l'Espagne et des Baléares, dans le Caucase ou l'Asie occidentale. Il est une composante essentielle de certains sous-bois de forêts.

On le rencontre le plus souvent sous forme d'arbrisseaux, de 50 cm jusqu'à parfois 10 m pour les plus grands recensés à l'heure actuelle.

Un peu d'écologie

Le Buis est un arbuste persistant, c'est-à-dire qu'il ne fait pas tomber ses feuilles en hiver. Son nom latin, *Buxus sempervirens* vient d'ailleurs de là, cela signifie « Buis toujours vert ». Particulièrement rustique, il pousse dans les sous-bois de nombreuses moyennes montagnes (jusqu'à l'étage des hêtres et des sapins et jusqu'à 1650 m dans les Pyrénées) et en plaine, s'accommodant de sols pauvres et secs, mais très calcaires.

Lieutaghi, célèbre ethnobotaniste écrit : « de tous les arbustes de nos climats, le Buis est celui qui possède la plus large faculté d'adaptation aux variations de luminosité. Des recherches ont montré qu'il pouvait encore prospérer dans des conditions d'éclairage inférieures de 180 fois à la lumière générale. » On peut le rencontrer ainsi sur les pentes les plus ensoleillées du midi comme en sous-bois obscurs que le soleil ne touche jamais.

Il aime sa propre compagnie, ainsi que celle des chênes et on le retrouve parfois en grande densité. On le rencontre ainsi spontanément dans les Pyrénées, le Midi et l'espace compris entre la vallée du Rhône et le massif du Jura.

Dans les régions méditerranéennes, ses feuilles, plus petites, tireront plutôt sur les jaunes et les rouges, là où, plus au nord, et disposant de plus d'humidité, ses feuilles, plus grandes, sont d'un beau vert foncé luisant, il y sera également plus grand.

Peu d'arbres feuillus (on ne parle pas des conifères) possèdent des feuilles persistantes. Le seul autre cas au nord de la Loire est le Houx.

Le Buis est un arbuste monoïque, c'est-à-dire portant les fleurs mâles et femelles sur le même pied. Sa floraison, pleine de petites fleurs jaunâtres, entre mars et mai est très parfumée et les insectes semblent beaucoup l'apprécier. Ses fruits, sortes de petites capsules brunes à cornes, contiennent des graines munies d'un appendice riche en lipide et à l'odeur recherchée par les fourmis. Ce sont d'ailleurs elles qui disséminent ses graines.

La croissance du Buis est très lente et on estime que des spécimens d'un mètre de circonférence sont déjà multiséculaires. À l'heure actuelle, le diamètre de son tronc dépasse rarement les 15 cm.



À noter que cet arbuste abrite quarante trois espèces de champignons et dix huit espèces recensées d'invertébrés strictement inféodés, c'est-à-dire qu'ils ne vivent qu'avec le Buis.





Un peu d'histoire

Apprendre à connaître le Buis, c'est aussi mieux connaître son histoire, la place qu'il a eu dans la nature et sa place dans l'économie humaine.

Le Buis a été fortement exploité, et ce, depuis le néolithique. Le bois du Buis, clair, très dur, dense, résistant et au grain très fin était autrefois et encore actuellement exploité pour une grande diversité d'usages : dans la fabrication d'instruments à vent, de boutons, de jetons ou perles, de pièces de jeu d'échec, d'objets de piété mais aussi de boîtes, de pièces de charrues, d'artillerie, etc... La plus ancienne tablette d'écriture en bois jamais découverte (datant de -1400 ans avant J-C) était en buis. En atteste de nombreuses traces écrites et archéologiques datant de l'antiquité et de l'empire romain. Il fallait des Buis de plus de 100 ans d'âge pour l'industrie des peignes sous l'ère romaine, quasi exclusivement confectionnés en buis. On retrouve également des textes relatant l'acheminement de troncs de Buis de la taille de poutres. Ce qui nous donne une idée de la taille que ces Buis devaient atteindre à l'époque, et surtout, du nombre d'individus qui devaient vivre sur le territoire.

Le Buis fut un temps répandu dans toute la France, et ce, à des proportions incomparables, en taille et en densité de peuplement. On retrouve d'ailleurs des traces de pollen de Buis à des endroits où on ne le trouve plus à l'état sauvage.

Le nom latin Buxus, lui-même dérivé du nom grec püksos, désignait à la fois l'arbre, le bois et l'objet en bois lui-même, dont les dérivations en français ont donné le mot « boîte » et « pyxide » mais aussi « box » en anglais.

Le Buis a ainsi subi une exploitation intensive et, poussant très lentement, ses populations n'ont tout simplement pas pu se renouveler. On trouve encore quelques vieux Buis de quelques centaines d'années, principalement dans des villages où ils ont été préservés (dont certains estimés entre 500 et 800 ans tout de même). De belles populations de Buis sauvages sont présentes, surtout dans les endroits plus difficiles d'accès à l'exploitation et donc mieux préservés.

De nombreuses coutumes chrétiennes font encore état du Buis, dont l'importance a perduré jusqu'ici. Elles y représentent entre autres un symbole d'éternité. C'est un bois toujours utilisé et béni, notamment pendant la fête des rameaux. Il existe également de nombreux usages populaires dans certaines régions, que ce soit pour des pratiques de protection, de bénédiction pour accompagner la mort ou encore pour favoriser la fertilité des champs.

À ce titre, il est intéressant de noter que le feuillage et le bois de Buis a beaucoup été utilisé comme fumures des champs. Étant très réputé, on dit qu'une fumure de Buis valait trois ans d'amendements.

Et en médecine ?

Le Buis comme matériau médical est si peu utilisé de nos jours que les études qui concernent ses constituants biochimiques marquent un coup d'arrêt depuis belle lurette, du moins en France.

Cela car le Buis possède quelques alcaloïdes présents dans toutes les parties de la plante, présentant une certaine toxicité. Il a néanmoins connu une utilisation importante avec de bons résultats, réputé très bon dépuratif, il a été utilisé avec succès, semble-t-il, dans les fièvres intermittentes résistantes à la quinine (probablement les symptômes de la Malaria) et d'autres maladies infectieuses importantes. C'est donc un arbuste médicinal à part entière, qui fut beaucoup utilisé, c'est son usage prolongé qui n'est pas recommandé.

Une note positive cependant : les mésanges, les rouges queues et certaines chauves-souris sont devenus de bons prédateurs des chenilles et des papillons de la pyrale. Dans certains endroits, des individus réussissent à repartir de la souche. Une belle note d'espoir pour cet arbuste « toujours vert » !

L'association est très heureuse d'abriter une belle communauté de Buis bientôt centenaires dans sa première réserve, intouchée par le papillon de la pyrale. Nous leurs souhaitons une longue vie !

Florelle Antoine

Sources

- DRAAF (Mathieu Mirabel, DSF) Information technique portant sur l'invasion de la pyrale du buis en 2017 : http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2017_12_21_Infotech_DSF_BgFC_Pyrale_du_buis_cle8d27f1-1.pdf
 - <https://www.shnd.fr/2020/09/27/le-buis-une-espece-plus-resistante-que-ce-que-lon-pouvait-craindre-suite-aux-ravages-par-la-pyrale-du-buis/>
 - <https://shs.hal.science/halshs-01886814/document>
 - <https://bioarceodat.hypotheses.org/5564>

Et maintenant ?

Le Buis subit actuellement des dégâts considérables, dus à un parasite asiatique, la pyrale du Buis, dont la présence est attestée en France depuis 2008. Ce papillon a été ramené suite au commerce intensif de variétés horticoles cultivées en Asie pour les jardins d'agrément (on note en moyenne onze nouvelles espèces introduites par an depuis le début des années 2000). Les chenilles de ce papillon nocturne se nourrissent chez nous exclusivement des feuilles et de l'écorce du buis, provoquant une défoliation complète et souvent la mort des individus suite aux attaques répétées. Sans aucun prédateur connu, ce papillon fait actuellement des ravages, qui s'intensifient d'année en année, au gré de son expansion. De plus, un champignon, lui aussi émerge, profite de la faiblesse du Buis là où le papillon n'est plus...

Les dégâts semblent considérables, aussi bien dans les jardins que dans les sous-bois de nos forêts, au point que les forestiers craignent désormais pour la survie de l'espèce en Europe.

Une action pour la saison : nourrir les oiseaux

Avec les jours froids qui arrivent, on peut se demander comment aider la faune sauvage à passer l'hiver. Quoi de plus joyeux que de fournir à manger aux petits oiseaux du coin ?

Dans des zones naturelles ou peu dégradées par l'humain, les oiseaux trouvent naturellement ce qu'il leur faut pour la rude saison. Cependant, dans les zones naturelles, les friches, les haies, les forêts sauvages, les habitats des oiseaux ont été fortement impactés. Il peut leur être beaucoup plus difficile d'accéder aux ressources alimentaires nécessaires à leur survie. On peut donc se demander si nourrir les oiseaux durant cette période est une bonne idée.

Un peu de biologie pour commencer :

Oui, les oiseaux craignent le froid comme l'homme et les autres animaux. Ils sont bien-sûr dotés de moyens de protection efficaces : leurs plumes, qui leur permettent de maintenir une bonne température corporelle. On les observe d'ailleurs souvent se « gonfler » les plumes, ce qui emprisonne une couche d'oxygène, comme une doudoune, et qui les fait paraître plus gros.

De plus, l'huile sécrétée par leur glande uropygienne leur assure isolation et imperméabilisation. Les oiseaux ont également une couche de graisse sous leur peau, c'est ce qui leur permet de passer l'hiver et pour cela, ils ont besoin d'aliments riches en lipides.



Aider les oiseaux, le commencement :

Afin d'aider à long terme les oiseaux en hiver, il faut idéalement s'y prendre dès le printemps ! Et oui, l'idéal est avant tout de fournir logis et sources de nourriture aux oiseaux en faisant des aménagements adéquats dans les zones autour de chez nous. Planter des arbres et des arbustes indigènes essentiellement, ainsi que des vivaces. Des conifères fournis comme les genévriers ou les cèdres par exemple, des haies denses avec des troènes, des gros lierres ou encore des ronciers leurs permettront de s'abriter des intempéries et des prédateurs. Des arbustes fruitiers pourront les nourrir durant une bonne partie de la saison hivernale (comme les sorbiers, les houx, les aronias, certaines viornes, le lierre...).

C'est la base, comme on pourrait dire.

Oui et en hiver ?

Et bien, l'aide au nourrissage est devenue bien souvent vitale pour nos passereaux, qui ne trouvent plus l'abondance alimentaire nécessaire par manque de ressources. Il est donc utile de les aider et nous pouvons les compléter en leur fournissant le gras et les protéines dont ils ont besoin.

Il n'est parfois pas évident de s'y retrouver parmi toutes les informations que l'on peut trouver à ce sujet, notamment sur de nombreux articles remettant en cause cette pratique. Mais une fois que nous connaissons quelques fonctionnements biologiques de ces oiseaux, aucune raison de s'abstenir, bien au contraire ! Alors pendant les épisodes de grand froid, il est important d'ajouter de la nourriture riche en lipides (graines) pour les aider.

Les lieux de nourrissage :

Les oiseaux ont vite fait de repérer les lieux où sont déposées les **graines, les boules de graisses et les coupelles d'eau**. Ils reviennent alors chaque jour à heure régulière puis, pour nombre d'entre eux, d'année en année, ces lieux deviennent alors des points de nourrissage « officiel ». Il peut être bien, si vous le pouvez, de mettre plusieurs points de nourrissage. Cela permettra de niveler les pressions autour d'une seule mangeoire et permettra à chacun d'y avoir accès. Chaque espèce d'oiseau possède ses habitudes de comportements, parfois bien différentes. Entre les mésanges bleus acrobates, les poids lourds de gros becs, les territoriaux et belliqueux chardonnerets, les gangs de moineaux, les solitaires sittelles et bien d'autres, chacun pourra trouver son créneau horaire et sa mangeoire. Sans compter les oiseaux préférant se nourrir au sol, comme les pinsons, les rouges-gorges ou les accenteurs mouchets qui pourront profiter des graines tombées au sol. Il existe tout un tas de mangeoires différentes, des cabanes en bois, au tube de plastique

épais ou encore les « home made ». L'important est surtout leur résistance aux mauvaises conditions et une garantie que les graines restent au sec. On va chercher à les installer plutôt sur des zones en hauteur, afin de ne pas trop les exposer aux excréments des rongeurs et de les protéger des oiseaux, des chats et autres prédateurs. Si vous possédez un houx ou autre arbuste piquant, c'est un endroit idéal. Il existe aussi des sortes de « collier » à piques à placer autour des troncs d'arbres pour protéger les mangeoires des chats, qui peuvent être de redoutables prédateurs, voire des exterminateurs forts efficaces. Il est également nécessaire d'installer les mangeoires dans des zones dégagées aux abords des maisons afin que, dans l'agitation du repas, ils ne se cognent pas contre des vitres. À ce titre, il existe des solutions très efficaces pour limiter les dégâts des vitres sur les oiseaux comme des autocollants en forme de lignes ou de points avec des espacements particuliers à mettre sur toute la vitre.

Quelle nourriture ?

Des graines d'abord et des graines « saines », non grillées, non salées et non sucrées. Les graines de tournesols noirs sont particulièrement appréciées. Je ne peux que vous encourager à utiliser des graines de qualité biologique.

Vous pouvez opter pour des graines de toute taille pour satisfaire une majorité d'oiseaux. Les cacahuètes (toujours non grillées et non salées), les noix et les noisettes sont aussi appréciées. Certaines espèces d'oiseaux auront des préférences, de par leurs modes d'alimentation et la taille de leur bec.

Les fruits de saison (pommes et poires) sont également une bonne idée. Les merles, par exemple, peuvent survivre avec 2 pommes par jour pour pouvoir satisfaire leurs besoins caloriques en hiver. Les rouges-gorges quant à eux ne fréquentent que peu les mangeoires, mais facilement des coupelles avec des graines petites ou décortiquées ou encore un morceau de boule de graisse du commerce écrasé.

Il est important de fournir une nourriture appropriée et saine, les oiseaux étant très sensibles. Le pain et autres dérivés sont à proscrire (le pain contient trop de sel, provoque des gonflements dans l'estomac ainsi que des maladies du foie et engendre des problèmes osseux provoquant une malformation des ailes, surtout chez les oiseaux de lac, fortement nourris au pain).

Les graisses très saturées quant à elles nuisent à la capacité de reproduction des oiseaux (ne pas donner les graisses de viandes cuites type boîte de conserve). Ces graisses sont trop molles et leur consistance favorise la prolifération rapide de bactéries pathogènes. Les restes des repas ne conviennent pas non plus pour les oiseaux.

Si vous donnez des boules de graisse du commerce, il est important de les enlever des filets plastiques, sources de nombreux accidents et blessures mortelles pour les oiseaux, en plus de se retrouver souvent emportés par le vent dans la nature ou par les pies qui ont tendance à embarquer les boules entières si elles ne sont pas fixées. Il existe à ce propos des grilles et dispositifs spéciaux pour mettre les boules.

Il est aussi important de stocker la nourriture dans un endroit sec et à l'abri des animaux (type poubelle avec couvercle) pour éviter que les rongeurs ne tombent dedans et restent coincés mais aussi pour éviter les contaminations par les moisissures et autres agents pathogènes.

Si vous habitez près d'un plan d'eau et que vous souhaitez aider les canards et autres oiseaux d'eau, leur régime alimentaire est complètement différent. Il est plutôt recommandé de leur donner des aliments « spécial canard » lorsque l'eau est gelée seulement.



Mésange



Etourneaux et pomme



Moineau



Mésange charbonnière

Sanitaires :

Les oiseaux sont très sensibles aux maladies et des épidémies frappent régulièrement les populations de nos amis ailés. Nos pratiques de nourrissage peuvent contribuer à leur propagation si nous ne sommes pas vigilants.

Il est important de désinfecter régulièrement les mangeoires et les abreuvoirs, en les lavant avec du savon noir par exemple et en les laissant bien sécher. Il faut veiller à ce que l'eau de pluie ne stagne pas au niveau des mangeoires et/ou coupelles et **éviter l'excès d'humidité** qui favorisera les moisissures.

Parmi les maladies les plus courantes qui touchent les oiseaux de nos jardins, on retrouve la trichomonose, la gale des pattes, la poxvirose et la salmonellose.

Il faut être d'autant plus vigilant en période de dégel où les bactéries présentes dans l'eau

gelée se mélangent alors avec la nourriture et l'eau mise à disposition pour les oiseaux.

Si plusieurs oiseaux morts sont retrouvés au même endroit, il est conseillé d'enterrer les cadavres pour éviter que d'autres espèces, comme les prédateurs ou les animaux domestiques, ne soient contaminées. Utilisez des gants pour manipuler les animaux morts et désinfectez-vous les mains par la suite. Si vous suspectez quelque chose de plus important, ou que vous trouvez plus d'oiseaux, le mieux est de prendre conseil auprès de la Délégation Départementale de la Protection des Populations (DDPP) de votre département.

Quand arrêter ?

Le nourrissage peut être arrêté à l'arrivée du printemps. Les scientifiques considèrent qu'un nourrissage permanent peut avoir des conséquences néfastes et mettre en danger certaines populations d'oiseaux. Ainsi, la LPO (la Ligue de Protection des Oiseaux) recommande le nourrissage de novembre à fin mars environ.

Plusieurs facteurs expliquent cela :

Au printemps, les oiseaux ont besoin de sources de protéines plus riches, comme les larves d'insectes. Les lipides des graines ou des boules de graisse ne sont pas adaptés aux futurs poussins qui doivent être nourris exclusivement de protéines. De nombreuses espèces deviennent ainsi insectivores. Plusieurs études ont démontré que des couples ayant accès à plus de nourriture pondraient plus tôt. La demande énergétique des poussins est ainsi décalée par rapport au pic de disponibilité alimentaire, ce qui peut entraîner une surmortalité juvénile. De plus, beaucoup de jeunes oiseaux deviennent insectivores au cours du printemps et un nourrissage prolongé peut perturber leurs habitudes alimentaires alors qu'ils doivent justement apprendre à se nourrir par eux-mêmes en capturant des insectes.

Mais, puisque vous avez un jardin particulièrement riche en biodiversité, ils trouveront ce dont ils ont besoin, je l'espère ! Ces dernières années, on assiste à des effondrements du nombre de pontes voire parfois à une absence de ponte dans de nombreux départements. Il est donc important de ramener un équilibre écologique et plus naturel dans nos habitats.

Un processus de sevrage en réduisant petit à petit les quantités est une bonne façon de procéder à l'arrivée des beaux jours. La plupart des oiseaux ne fréquentent naturellement plus les mangeoires quand le

printemps arrive.

Je vous recommande cependant, lorsque vous commencerez à nourrir les oiseaux, d'apporter une aide régulière et d'éviter de cesser brusquement de donner à manger. La dépense d'énergie pour aller chercher de la nourriture ailleurs peut être très difficile en période de grand froid.

En revanche, l'apport d'eau est utile tout au long de l'année.

Garni de ces quelques conseils, j'espère que vous prendrez beaucoup de plaisir, si vous ne le faites pas déjà, à profiter pleinement de la joie, sans cesse renouvelée, de découvrir les oiseaux qui habitent avec vous et ceux de passage par votre habitat. L'émerveillement face à la beauté et la délicatesse de ces créatures ailées, la contemplation de la vie sauvage au plus près de vous, percevez l'extraordinaire diversité qui se cache naturellement chez vous, là où de nombreuses personnes n'y sont malheureusement pas suffisamment pas attentives. Avec un peu de chance, vous pourrez peut-être observer d'autres êtres profiter de tous vos efforts comme les écureuils qui ne sont pas toujours facile à approcher !

Alors, bel hiver!

Florelle Antoine



Les merveilles de la nature : l'intelligence des corvidés



La protection de la nature : les arbres remarquables



Vous avez peut-être déjà entendu que les corbeaux sont intelligents, mais pas sûr que vous sachiez à quel point ! Au Japon, des corneilles (qui appartiennent à l'espèce des corvidés, tout comme les corbeaux) ont été observées en train de déposer des noix au feu rouge pour que les voitures les écrasent ! On peut déjà saluer leur sens pratique. Une expérience a également permis d'observer un corbeau calédonien qui repère une larve coincée dans une fente, et doit, pour la récupérer, utiliser une grande baguette enfermée dans une boîte. En moins de 5 minutes, il va prendre des petites baguettes, les utiliser pour libérer des cailloux disposés derrière des barreaux, récupérer les cailloux, les mettre dans la boîte qui contient la grande baguette pour que leur poids actionne le distributeur qui va libérer cette baguette, puis utiliser la baguette pour récupérer la larve coincée

dans la fente et enfin profiter d'un repas bien mérité. Dans un autre style, on a observé que la modulation du cri du choucas lui permet de voter des décisions. Concrètement, quand il veut partir, il « kiak » pour le signaler et vote pour le départ du groupe. Ainsi, si la majorité est atteinte par une intensité et un rythme de cris à un niveau sonore suffisant, toute la tribu lève le camp.

Pour information, le QE (Quotient Encéphalique, unité proposée par des chercheurs pour mesurer l'intelligence des animaux) est ex aequo avec celui des chimpanzés (2,5), juste derrière les dauphins (plus de 5) et... l'homme (plus de 7). Ils sont donc sur le podium !

Hélène Soing

Dans son article précédent, l'association **Hyzaekû** vous proposait de vous investir dans la réalisation du **PLU** de votre commune afin de protéger efficacement les espaces boisés vous entourant. Aujourd'hui, nous partons à la chasse à l'arbre et à la découverte du label **Arbre remarquable de France**. Nous découvrons comment ce label peut être un précieux outil pour préserver les arbres remarquables de notre pays.

En effet, si nous estimons qu'un arbre - qu'il s'agisse d'un jeune plant ou d'un sénescant - mérite toute notre attention, il est de ces arbres dits « particuliers » ou

« extraordinaires » qui nourrissent notre âme et inspirent notre être.

Souvent âgés ou placés en situation délicates (bord de route, zone constructible, propriété d'une copropriété peu consciente de leur valeur, parc communal, ...), ils ont besoin de notre vigilance et de notre soutien pour poursuivre leur existence.

Cet article souhaite vous inviter à conscientiser leur rareté et à œuvrer pour leur protection grâce à un label élaboré par des citoyens passionnés. Puissiez-vous en faire bon usage.

La notion d'arbre remarquable

A l'heure actuelle, contrairement à une croyance populaire fortement ancrée, la notion d'arbre remarquable n'existe pas en droit. Un chêne centenaire bénéficie donc des mêmes droits (et parfois de la même considération !) qu'une jeune pousse de trois mois. Face à ce vide juridique, l'association A.R.B.R.E.S (www.arbres.org) a décidé de créer le label « Arbre remarquable de France » qu'elle décerne aux arbres jugés hors du commun.

Celui-ci est attribué aux communes, collectivités territoriales, établissements publics et propriétaires privés qui sont propriétaires d'un arbre exceptionnel et désireux de le protéger et/ou de le valoriser. L'obtention du label se traduit par la signature d'un accord de partenariat entre l'association et le propriétaire impliquant :

› un engagement d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de l'arbre de la part du

propriétaire ;

› la mise en place sur le site d'un **panneau de présentation de l'arbre portant le logo de l'association** (à ce sujet, veillez à ne pas placer le panneau directement sur l'arbre et privilégiez l'installation d'une structure à part.

Depuis quelques années, A.R.B.R.E.S. et l'Office National des Forêts (ONF) travaillent ensemble dans une démarche de préservation et de mise en valeur des arbres remarquables sur le territoire français.



Les critères définissant un arbre remarquable

Il est délicat de donner une définition claire de ce qu'est un "arbre remarquable"; celle-ci étant fondamentalement subjective. En effet, **l'appréciation de chaque recenseur est différente** et le coup de cœur que nous pouvons ressentir pour un arbre est difficilement cadré par une explication rationnelle. De plus, **la notion d'arbre remarquable s'inscrit souvent dans un territoire donné**. Ainsi, un arbre remarquable aux yeux d'une commune ne le sera pas à l'échelle d'un département ou d'une Nation. Mais qu'importe ! Chaque arbre remarquable a son identité propre, le rendant par essence hors du commun et c'est cette singularité qui fait qu'il mérite toute votre attention. C'est pour cela que vous ne devez pas hésiter à écouter votre

instinct en ce domaine. L'important est d'agir.

Au-delà de ces considérations, il est fréquemment admis qu'« un arbre remarquable est **un arbre dont certaines caractéristiques sont hors du commun** »⁽³⁾.

L'association A.R.B.R.E.S propose la définition suivante : Les arbres remarquables sont des êtres vivants qui présentent des caractères intéressants **d'âge, de dimensions, d'esthétique, de particularités, de situation, d'histoire ou de légende**. Ce sont des éléments du patrimoine naturel et culturel ⁽⁴⁾.

Concrètement, les critères suivants vous permettront d'aiguiller votre recherche :

01 Son âge



Le Tilleul de Grange-Sauvagat (Dura) planté au X^{ème} siècle



Olivier millénaire de Roquebrune - Cap-Martin (Alpes Maritimes)

L'âge avancé d'un arbre est un indice clé. Observez votre arbre et regardez si les signes suivants sont présents : **arbre peu vigoureux à la croissance lente, feuilles peu présentes durant l'été, tronc marqué par la présence de bourrelets, de creux ou de contre-forts importants**. Tous ces éléments indiquent le passage du temps et vous permettront de valoriser ce dernier. Ensuite, la consultation d'archives (cartes postales, gravures, ...), de spécialistes et les témoignages des anciens vous permettront de le dater avec plus de précisions. Un véritable travail de détective s'offre donc à vous.

Evidemment, **ce critère variera en fonction de l'essence de l'arbre**. Ainsi, si un if âgé de 500 ans est assez fréquent, un hêtre du même âge est beaucoup plus rare et donc très précieux !

02 Dimensions et sa circonférence

Les dimensions (circonférence du tronc, envergure de la frondaison et hauteur) de votre arbre détermineront également son caractère remarquable. En ce qui concerne la hauteur, ce critère dépendra de l'essence. Ainsi, si une hauteur de 25 m n'est pas suffisante pour faire d'un pin laricio un arbre remarquable, un olivier de plus de 15 m est exceptionnel !

Vous ferez la mesure de la hauteur à l'aide d'une croix de bûcheron.

En ce qui concerne la circonférence, celle-ci se mesure à 1,3 mètre du sol, dans un plan perpendiculaire à l'axe du tronc. Comme pour la hauteur, ce critère dépendra de l'essence de l'arbre analysé. A ce sujet, rapprochez-vous de garde-forestiers, de paysagistes, d'élagueurs ou encore de naturalistes afin de bénéficier de leurs conseils.

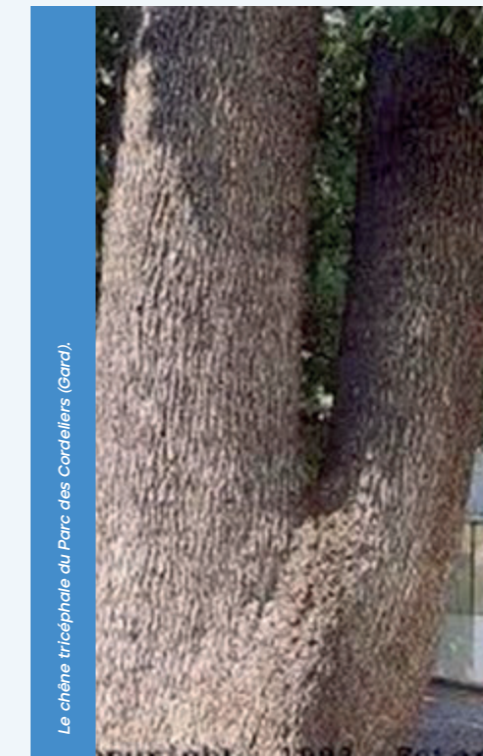
Le châtaignier de Zanza (Corse du Sud) - 14 mètres de circonférence.



03 Son histoire et les légendes et coutumes qui y sont associées

L'arbre qui vous intéresse a-t-il un intérêt historique ? Est-il associé à un personnage connu, le témoin de faits particuliers ou encore planté lors d'un événement spécifique ? Votre arbre est-il associé à une légende, à une croyance religieuse ou païenne notable ?

Pour le savoir, il vous faudra peut-être aller fouiller les archives de votre commune ou encore interroger les anciens. Les bulletins des sociétés savantes, des associations horticoles ou folkloriques du début du siècle dernier pourront également vous aider dans vos recherches. Enfin, il vous est possible de retrouver des inventaires anciens ou des descriptifs de sites incluant des arbres d'exception et des cartes postales auprès des archives de votre département, du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) ou encore de l'Office National des Forêts (ONF).



Le chêne tricéphale du Parc des Cordeliers (Gard).

04 Son aspect

La **morphologie** ou la **physionomie** de votre arbre seront des critères déterminants pour l'obtention du label. Observez les aspects suivants du tronc : est-il tortueux, enlacé ou encore particulièrement droit ? Bénéficie-t-il de couleurs particulières ? Ou d'une envergure anormalement grande telle que le sophora japonica de Montroy (Seine-et-Marne) ? Ce dernier tombé vers 1930 s'est relevé grâce à un marcottage extraordinaire et couvre maintenant une surface de 1000 m².



Le sophora japonica de Montroy
Chêne du rocher canon

05 Sa particularité botanique

Votre arbre présente-t-il un fonctionnement original, des adaptations particulières au milieu, a-t-il des particularités physiologiques ? Si oui, c'est dans la poche ! C'est le cas du chêne du rocher canon en forêt de Fontainebleau. Posé sur un rocher, ce chêne a un développement particulièrement lent.



Chêne du rocher canon

06 Son emplacement

Votre arbre se trouve-t-il hors de son milieu naturel de répartition ? Est-il isolé ou intégré dans un peuplement remarquable ? Pour ce critère, il vous faudra probablement bénéficier de l'opinion de naturalistes ou de géologues. A titre d'exemple on peut citer le chêne de liège de Goneville, arbre méditerranéen situé dans la Manche.



La procédure à suivre pour l'obtention d'un tel label

Tout d'abord, vous devrez obtenir l'autorisation du propriétaire (qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une collectivité). Ainsi, une des conditions fondamentales pour l'obtention du label est l'accord du propriétaire. Ensuite, il faudra signaler l'arbre repéré à l'association A.R.B.R.E.S en remplissant la fiche de description de l'arbre (FDA) téléchargeable sur le site de l'association en indiquant les informations suivantes :

- 1) la localisation précise de l'arbre (adresse, localisation sur carte IGN au 1/25 000° et repérage sur plan cadastral),
- 2) le nom et les coordonnées du propriétaire et de la personne pouvant faire visiter l'arbre ;
- 3) la description précise de l'arbre : son essence, ses dimensions (hauteur, circonférence du tronc mesurée à 1,3 m du sol), son âge, sa forme, son état sanitaire ainsi que l'histoire, les coutumes, les légendes ou autres particularités entourant ce dernier.

Des photos prises sous différents angles avec une échelle de référence seront également

nécessaires. Après, il faudra attendre la décision de la commission des labels en charge de votre dossier. Celle-ci travaille en collaboration avec le/les correspondants de l'association situé(s) dans le département dans lequel se trouve votre arbre.

Enfin, si l'arbre mérite le label, une convention sera établie et signée. Dans ce cadre, l'association s'engagera à apporter des conseils, une diffusion numérique de l'évènement et dans certains cas, une aide financière. Quant au propriétaire, il s'engagera à protéger, entretenir et mettre en valeur l'arbre.

En ce qui concerne la remise du label, il est d'usage que les communes et autres collectivités organisent une cérémonie simple sur place. Celle-ci matérialisera de façon conviviale la remise du label en présence de représentants de l'association.

En voilà une belle manière de célébrer Mère Nature !

Les avantages d'un tel label

Si ce label n'a pas de valeur juridique, nous avons vu qu'il a le mérite d'engager le propriétaire dans une démarche d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de l'arbre. En outre, il est reconnu par le secrétariat d'Etat à la Biodiversité. Ensuite, sa notoriété contribue à promouvoir les arbres remarquables partout en France et à encourager la sauvegarde du patrimoine arboré français en général.

Enfin, il facilite l'inscription des arbres au PLU en tant qu'Espace Boisé Classé.

Un dicton africain déclare que si les poètes sont dotés de grandes oreilles afin de percevoir le murmure des arbres et raconter leur histoire, chaque homme et chaque femme possèdent des mains et des pieds pour les protéger.

Et vous, comment utiliserez-vous vos mains demain ?

Pénélope Heimann



Pour candidater au label, n'attendez plus ! Partez à la chasse de votre arbre et envoyez un message à a_arbres@arbres.org

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les trucs et astuces du SUPER-HÉRO ECOLO

- 1) Toute publicité est interdite sur les arbres (Article L581-4 du Code de l'environnement) et l'autorisation d'installer une enseigne sur un arbre est soumise à l'accord du préfet de région (Code de l'environnement Art. R581-16).
- 2) Toute projection d'eaux usées, ménagères ou autres, peut être interdite sur les voies publiques, notamment au pied des arbres. Cette interdiction est notifiée à l'article 99-3 du règlement sanitaire départemental type (Code de la santé publique – Art. L1311-2).

- 3) Sont punis d'amende ceux qui, sans autorisation, ont accompli un acte portant atteinte à l'intégrité des plantations établies sur le domaine public routier. (Code de la voirie routière Art. R116-2. Il s'agit ici d'une contravention de cinquième classe = 1 500 euros selon le code pénal Art. 131-13)
- 4) D'une manière générale, la destruction, la dégradation ou la détérioration volontaire d'un bien appartenant à autrui est punie sévèrement par la loi. Il en va de même pour les arbres Code pénal Art. R635-1, Art. 322-1 et 322-2.

QUIZZ BOURGEONS

En hiver, l'architecture des arbres se dévoile, comme autant de dentelles végétales sur fond de ciel. Profitez-en pour admirer leurs structures, leurs formes, la disposition de leurs branches, leur allure.

Vous pourrez admirer la forme particulière que chaque espèce d'arbre développe. C'est aussi une belle période pour observer leurs bourgeons.

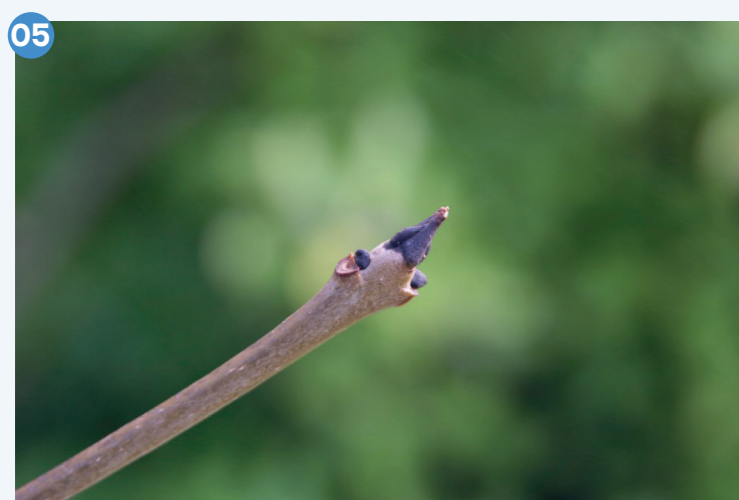
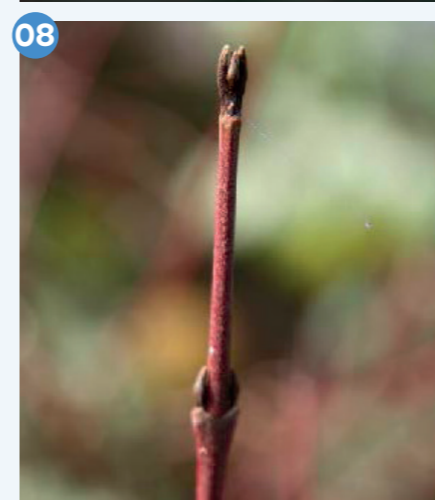
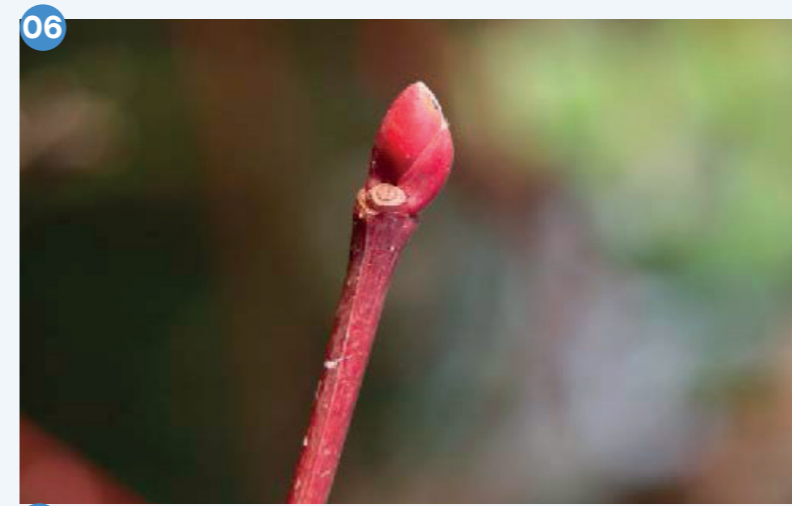
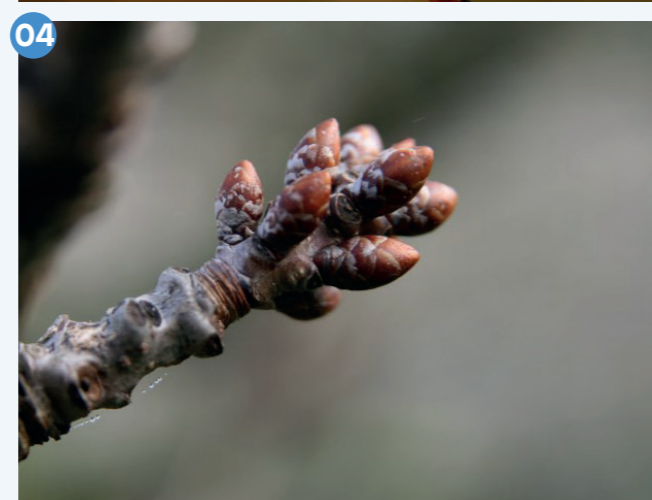
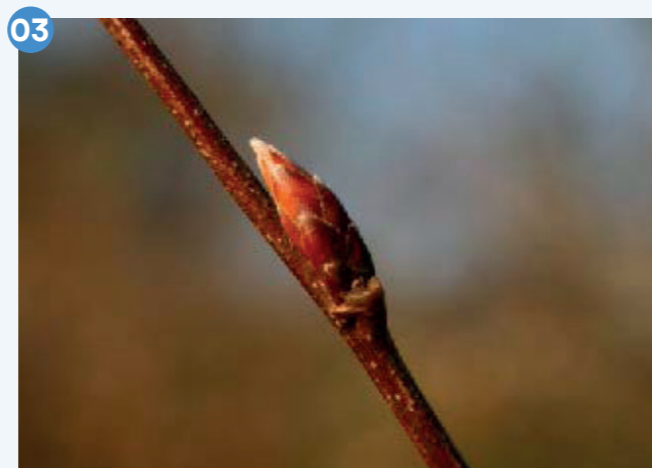
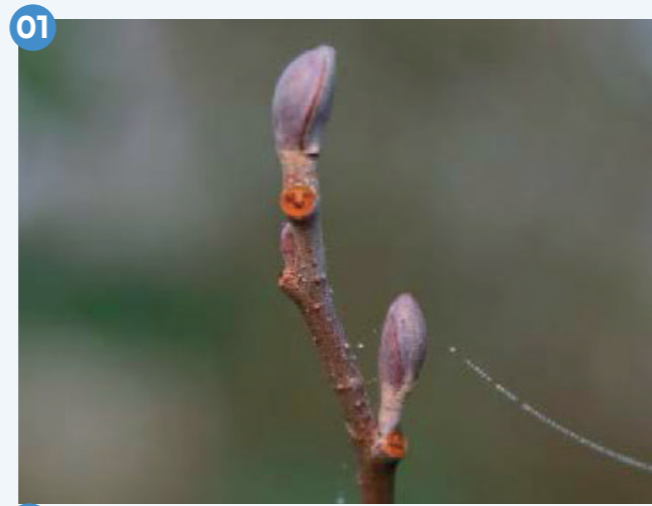
Peut-être même que vous essaieriez de les identifier par ce biais, chacun étant différent. Du bourgeon noir du frêne au gros bourgeon collant du marronnier, toutes les formes et couleurs sont disponibles !

C'est également un temps où les couleurs des lichens qui vivent avec les arbres se révèlent, dans toute leur panoplie de couleurs. On admire leurs formes variées et la grande diversité de ces êtres symbiotiques.

Pour vous mettre en jambe dans ces belles journées hivernales, nous vous proposons un petit quizz : « à la recherche des bourgeons ! »

Vous verrez ci-dessous des photos de bourgeons d'arbres poussant communément dans nos régions (France, Suisse, Belgique) à titre d'exemple.

A vous de les retrouver dans la nature ! Certaines photos contiennent des indices supplémentaires, comme des feuilles :)



- 1 : Aulne glutineux
- 2 : Chêne
- 3 : Charme
- 4 : Cerisier domestique
- 5 : Frêne
- 6 : Tilleul
- 7 : Noisetier
- 8 : Cornouiller sanguin



Saurez-vous reconnaître ces bourgeons ?

- Chêne
- Tilleul
- Frêne
- Aulne glutineux
- Noisetier
- Charme
- Cerisier domestique
- Cornouiller sanguin

Le Président de l'association tient à remercier toutes les personnes qui participent à la rédaction de cette newsletter : Florelle, Pénélope et Hélène pour la rédaction des articles, Joris pour l'organisation et les relectures, Hélène pour la mise en page, Jérôme pour la diffusion.

Et toute l'équipe s'associe à lui pour vous souhaite à tous une très belle année 2024, et de beaux échanges avec toute la nature qui nous entoure.



HYZAEKÛ

Secrétaire Générale

Florelle Antoine

inscription@hyzaeku.fr

+33 (0)6 10 91 90 49

Président - Fondateur

Yohan Anatayha

anatayha@protonmail.com

+33 (0)6 65 54 10 71



www.hyzaeku.fr